



## MASTER 2 PROFESSIONNELS

GESTION DES RESSOURCES  
HUMAINES ET RELATIONS DU  
TRAVAIL

&

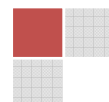
IHRM – INTERNATIONAL HUMAN  
RESOURCES MANAGEMENT



**Ce document est destiné aux entreprises souhaitant accueillir un ou plusieurs étudiants du CIFFOP en contrat d'apprentissage. Il vise à présenter les spécificités des MASTER du CIFFOP en APPRENTISSAGE, le dispositif pédagogique, les enseignements généraux et spécialisés, le rythme de l'alternance et le régime de l'apprentissage.**

### LES SPECIFICITES DES MASTER DU CIFFOP

- ✂ Le **MASTER initial en GESTION DES RESSOURCES HUMAINES et RELATIONS DU TRAVAIL** est le premier à avoir été créé en France en 1971, en lien avec l'ANDRH. Il est considéré comme le plus **professionnalisé** dans le domaine de la GRH.
- ✂ Ces innovations successives ont largement contribué à renforcer l'excellence du CIFFOP, classé **plusieurs fois consécutives en tête du Palmarès «Liaisons Sociales»** des 3ème cycles en GRH. Le magazine CAPITAL le propulse à la première place en mars 2011.
- ✂ C'est le premier MASTER de GESTION DE RESSOURCES HUMAINES à avoir mis en place **l'APPRENTISSAGE**. De plus, un dispositif original de stage ouvrier au sein de son entreprise, permet à l'étudiant d'effectuer une **expérience opérationnelle**, vécue au plus bas niveau de la hiérarchie dans l'entreprise d'apprentissage, durant une semaine entière.
- ✂ Chaque étudiant du Ciffop bénéficie de **l'encadrement d'un tuteur pédagogique**, expert RH de grands groupes ou expert reconnu. Ce tutorat est l'originalité du dispositif pédagogique du Ciffop. Chaque tuteur selon sa sensibilité, son expérience et son domaine de compétence met l'accent sur un thème RH qu'il privilégie.
- ✂ **Le recrutement des étudiants est sélectif et pluridisciplinaire.** Cette variété de profils correspond à la fois aux besoins des entreprises et présente des avantages pédagogiques, notamment en travail de groupe.
- ✂ Le Ciffop dispense une **formation de haut niveau par des universitaires** et des intervenants professionnels de grande renommée.
- ✂ **Internationalisation : le IHRM** – Attentif aux évolutions des métiers de la fonction RH et aux attentes des entreprises, le Ciffop a créé en 2007 le **Master International Human Resources Management**. Les cours sont assurés totalement en anglais.
- ✂ **MASTER EXECUTIVE** – Pour accompagner les cadres d'entreprise qui ressentent le besoin d'approfondir leurs connaissances et développer leurs compétences en gestion des ressources humaines, le CIFFOP a ouvert en 2009 une filière EXECUTIVE. Toutes les informations sur le site internet : <http://cfp.u-paris2.fr/>. En 2011, la filière EXECUTIVE ouvre ses portes au **Luxembourg** pour un MASTER destiné à des cadres managers et confirmés en développement personnel.
- ✂ Le MASTER initial du Ciffop est accrédité **RÉFÉRENCE RH** : réseau des formations professionnelles de troisième cycle en GRH. Cette association garantit aux étudiants et aux entreprises le respect des critères d'exigence des troisièmes cycles de GRH de haut niveau : [www.reference-rh.net](http://www.reference-rh.net)



## PRESENTATION DU CIFFOP

Le CIFFOP (Centre Interdisciplinaire de Formation à la Fonction Personnel) est un département à part entière à **l'Université PANTHEON-ASSAS – PRES Sorbonne Universités**.

Actuellement, le CIFFOP est dirigé par le **Professeur Frank BOURNOIS** et **Madame Muriel de Fabrègues**.

**Le Master Initial est dirigé** par le **Professeur Jean-Michel OLIVIER**, agrégé des Facultés de droit (Droit Privé) et Mme de Fabrègues.

**Le Master International est dirigé** par le **Professeur Frank BOURNOIS** et **Madame Yasmina JAIDI**.

**Le Master EXECUTIVE est dirigé** par le **Professeur Frank BOURNOIS** et **Madame Catherine VOYNNET FOURBOUL**.

Créé en 1971 par **Madame Nicole CATALA**, en liaison très forte avec le monde professionnel, c'est le premier MASTER à avoir été créé dans le domaine des ressources humaines.

Depuis 1998, le MASTER propose la formule de l'apprentissage, et la dimension internationale est développée depuis 2001.

Le CIFFOP relève le défi d'une école au sein de l'Université, les étudiants bénéficiant d'un encadrement exceptionnel, d'un accueil personnalisé, et de moyens pédagogiques spécifiques.

L'objectif est de former les étudiants français et étrangers aux pratiques RH internationales, en partenariat avec de grandes entreprises françaises, de dimension internationale, confiant aux étudiants des missions de longue durée en France et à l'étranger.

## LES MASTER INITIAL et INTERNATIONAL en GESTION DE RESSOURCES HUMAINES

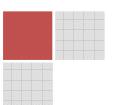
Ces MASTER du CIFFOP ont pour objectif principal de préparer des étudiants issus d'un parcours de formation M1 (Universités ou Grandes Ecoles) aux enjeux de demain, aux mutations du métier, et à assurer des responsabilités dans :

- Les DRH de grandes entreprises nationales et internationales
- Les services fonctionnels
- Les unités opérationnelles en tant que correspondant RH
- Les cabinets de conseil

Les étudiants recrutés ont une origine pluridisciplinaire. Ils sont titulaires d'un niveau bac +4 ou parcours de formation M1 en cours de validation (M1 en Gestion, Sciences Economiques, Droit, AES, IEP). Cette variété des profils correspond à la fois aux besoins des entreprises et permet des avancées pédagogiques.

### **Parmi les postes occupés par les Ciffopiens à l'issue de leur formation :**

Analyste Compensation & Benefits ● Juriste RH et droit social ● Chargé RH Europe ● Cadre RH généraliste ● HR Business Partner ● Cadre RH recrutement ● HR Generalist ● HR Project & Program Manager ● Adjoint responsable dev managérial ● Chargée Formation et Communication ● Chargée de mission RH ● Consultant SIRH ● RRH Usine ● HR Coordinator ● Responsable reporting RH ● Coordinateur développement RH Chargée Rémunérations & Avantages Sociaux ● Généraliste RH pour la zone Proche et Moyen Orient ● RH de proximité



## LES ENSEIGNEMENTS DISPENSES AU CIFFOP

L'année du MASTER est conçue comme une passerelle entre des études à dominante théorique (environ 450 heures sur 17 semaines) et l'exercice progressif de responsabilités dans le monde professionnel (environ 1100 heures).

### ✂ L'acquisition de connaissances académiques et méthodologiques en cours magistraux :

- **Enseignements de gestion** : Stratégie RH, finance, statistiques, politique de l'emploi, gestion des compétences, politiques de rémunération.
- **Enseignements juridiques** : relations individuelles et collectives du travail, cas pratiques de droit.
- **Enseignements de comportement organisationnel** : introduction à la GRH, théorie des organisations, management international et RH, leadership, IRP et conflits sociaux et crise, négociation sociale
- **Enseignements d'efficacité professionnelle** : séminaire d'intégration, tutorat d'apprentissage, intégration au réseau professionnel, cycles de conférences

### ✂ Des méthodes pédagogiques variées, réalisées par des intervenants professionnels : étude de cas, travaux individuels ou collectifs, présentations écrites ou orales

Elles requièrent l'implication active des étudiants tant au CIFFOP qu'à l'extérieur. L'équilibre entre les enseignements, les séminaires et les analyses de cas pratiques, procure progressivement aux étudiants l'ensemble des fondements de la gestion des ressources humaines et du management.

### ✂ Des tuteurs pédagogiques (Directeurs des Ressources Humaines de grands groupes ou Experts reconnus) encadrent les étudiants par groupes de 4/5, ils jouent donc un rôle central d'initiation au métier.

### ✂ Les étudiants du CIFFOP réalisent trois mémoires au cours de l'année :

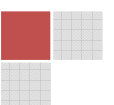
- ☞ un mémoire d'étonnement portant sur un stage d'exécution d'une semaine réalisé dans l'entreprise d'accueil.
- ☞ un mémoire de spécialité de groupe portant sur une problématique RH d'actualité.
- ☞ un mémoire d'apprentissage portant sur une mission de fond en entreprise.

Dans le cadre de leur **mémoire d'étonnement**, ils doivent réaliser, durant une semaine, un stage d'exécution qui est une **expérience opérationnelle, vécue au plus bas niveau de la hiérarchie dans l'entreprise d'apprentissage**. Le but de ce stage est de donner la chance à l'étudiant, de comprendre les ressentis, perspectives, attitudes, comportements des personnes situées à de bas niveaux opérationnels et qui constitueront ses futurs clients.

Cyril Accard, Expert RH et tuteur pédagogique disait : « Un étudiant qui aura été en usine pendant une semaine, qui aura côtoyé les ouvriers, vécu et partagé avec eux les mêmes tâches et besoins, aura certainement un autre regard vers cette population qu'il sera amené à gérer ».

Enfin, l'année du CIFFOP est une année **lourde en charge de travail** car elle demande un investissement tant dans les études qu'en entreprise où des responsabilités importantes peuvent être confiées.

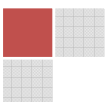
**Nous demandons donc aux Maîtres d'Apprentissage de veiller à ce que l'étudiant puisse mener à bien son année universitaire.**



## LA PEDAGOGIE DE L'APPRENTISSAGE DU CIFFOP

Depuis sa création, le CIFFOP entretient des relations étroites avec les grandes entreprises.

### ☛ LES ENTREPRISES AYANT RECRUTER NOS APPRENTIS EN 2011/2012 !



L'objectif de la formation est de former des étudiants capables de répondre au besoin de compétence des entreprises, et de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et l'accès rapide à des responsabilités d'encadrement.

La formule de l'apprentissage qui intègre formation théorique et pratique semble être la plus adaptée à ces exigences.

#### ☛ **Les atouts de l'apprentissage :**

L'apprentissage permet la mise en pratique directe des acquis universitaires et l'acquisition d'une expérience professionnelle significative à travers une succession de missions confiées, exposant l'étudiant à une diversité de situations.

L'apprentissage contribue à renforcer l'intégration de l'étudiant dans le monde professionnel. L'immersion dans l'entreprise facilite largement l'obtention d'un premier emploi.

Cette formule de l'apprentissage rencontre un franc succès et un nombre croissant d'entreprises proposent des contrats d'apprentissage. L'apprentissage est un des atouts essentiels du CIFFOP, et le positionne comme une référence.

Un calendrier spécifique a été mis en place afin de respecter la qualité de progression pédagogique ainsi que les critères de validation des connaissances.

## LES CALENDRIERS DE L'ALTERNANCE

Un calendrier spécifique a été mis en place afin de respecter la qualité de progression pédagogique.

**MASTER INITIAL ☛** Les étudiants débutent leur scolarité le **3 septembre 2012**.

☛ Ils sont à plein temps au CIFFOP du **3 septembre au 16 novembre 2012**.

☛ Le **19 novembre 2012**, les étudiants démarrent une alternance jusqu'en mai 2012 : **trois semaines en entreprise et une semaine en cours au CIFFOP**

☛ A partir du **29 avril 2013**, les étudiants sont à temps plein en entreprise, jusqu'à la fin de leur contrat.

**MASTER INTERNATIONAL ☛** Les étudiants débutent leur scolarité le **15 octobre 2012**.

☛ Ils sont à plein temps au CIFFOP du **15 octobre 2012 au 4 janvier 2013**.

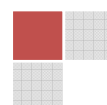
☛ Le **7 janvier 2013**, les étudiants démarrent une alternance jusqu'en mai 2012 : **deux semaines en entreprise et une semaine en cours au CIFFOP**

☛ A partir du **29 avril 2013**, les étudiants sont à temps plein en entreprise, jusqu'à la fin de leur contrat.

Les étudiants sont ainsi 66 % du temps en entreprise et 33 % du temps en formation au CIFFOP.

**Le système actuel satisfait les entreprises qui peuvent confier de vraies missions.**

☛ **IMPORTANT :** **Durant la période en entreprise**, il est demandé aux étudiants du MASTER INITIAL de réaliser **un stage d'exécution d'une semaine** pour permettre aux étudiants une immersion totale dans le cœur du métier de l'entreprise, à travers la tenue d'un poste opérationnel, une visite d'usine ou une tournée terrain. Il doit s'agir d'une **expérience opérationnelle**, vécue au plus bas niveau de la hiérarchie. Cette semaine doit être planifiée avec le maître d'apprentissage, dès l'arrivée de l'apprenti au mois de novembre 2012.



## L'ENCADREMENT DONT DISPOSE L'APPRENI DU CIFFOP

Chaque étudiant du CIFFOP bénéficie d'un double accompagnement sur le plan professionnel :

**Ce tutorat est l'originalité du dispositif pédagogique du CIFFOP.** Les tuteurs du CIFFOP sont des DRH de grands groupes ou des responsables de haut niveau d'organisations qui suivent un groupe de 4 étudiants tout au long de l'année. Les étudiants rencontrent ces experts du management RH plusieurs fois dans l'année.

<b>C ACCARD</b>	<i>ORES SEARCH</i>	Consultant
<b>H BORENSZTEJN</b>	<i>CONVERTEAM</i>	Executive Vice President, HR, Corr
<b>G CAMINCHER</b>	<i>PSA</i>	DRH branche commerciale
<b>P CUENOT</b>	<i>BOUYGUES TELECOM</i>	DRH
<b>D DEGUILHEN</b>	<i>SAIPEM SA Energies</i>	DRH Organisation et ICT
<b>D DRAGONE</b>	<i>AREVA</i>	VP Human Resources
<b>J-F GARRIGUES</b>	<i>BOUYGUES BAT IDF</i>	DRH Ile de France
<b>S HAMAN</b>	<i>EADS</i>	Vice-Présidente DRH
<b>F JACQUEL</b>	<i>JACQUEL CONSEILS</i>	Consultant RH
<b>F LESTIENNE</b>	<i>LA POSTE</i>	Directeur Délégué des RH
<b>P LOUVET</b>	<i>L'OREAL</i>	DRH de la Recherche Innovation
<b>A MAURIES</b>	<i>Groupe POCHET</i>	D.R.H.
<b>P MAYER</b>	<i>TETRA PAK</i>	Director Human Resources
<b>F MOUGIN</b>	<i>VINCI</i>	D.G.R.H.
<b>D NEYMON</b>	<i>Executive RH Director</i>	SUEZ ENVIRONNEMENT
<b>D PEPIN</b>	<i>Directeur de la Formation Gr / Corporate Training &amp; Development</i>	SAINT GOBAIN
<b>J-F PILLIARD</b>	<i>UIMM</i>	Délégué Général
<b>L PRUD'HOMME</b>	<i>Ex CARLSON WAGONLIT T.</i>	Ex.Vice Président HR EMEA
<b>A de RAVARAN</b>	<i>THALES</i>	Directeur Juridique RH
<b>V ROUZAUD</b>	<i>VEOLIA ENVIRONNEMENT</i>	D.G.R.H.
<b>P VIVIEN</b>	<i>AREVA</i>	Membre du Comité exécutif RH

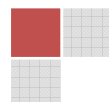
## LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

Dès la signature du contrat d'apprentissage, l'entreprise doit désigner un maître d'apprentissage pour accompagner l'étudiant dans sa mission d'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est le professionnel RH chargé de former l'apprenti. Il permet :

1. d'intégrer l'étudiant dans l'entreprise et de le former,
2. de lui transmettre ou lui faire transmettre ses savoir-faire techniques et managériaux.
3. de suivre l'étudiant dans l'entreprise.
4. d'évaluer les progrès réalisés par l'apprenti.
5. de développer ses compétences professionnelles.

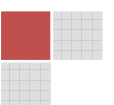
Le maître d'apprentissage définit avec l'étudiant les missions RH qui lui seront confiées et **surtout une mission de fond qui donnera lieu à la réalisation du mémoire d'apprentissage.**



☛ **Exemples de missions confiées aux apprentis du CIFFOP en 2011/2012 :**

- ❖ **ACCOR – Généraliste RH**
- ❖ **AIR France - Apprentie Gestion et Développement RH**
- ❖ **AIR LIQUIDE - International HR Projects**
- ❖ **ALCATEL LUCENT - Talent Management and Organisation Development, EMEA**
- ❖ **AREVA – Chargée des plans de développement individuels**
- ❖ **BNP PARIBAS CARDIF – Assistant RH juridique**
- ❖ **BOLLORE – Apprenti RH**
- ❖ **BOUYGUES TELECOM – Chargée de recrutement RH**
- ❖ **BOUYGUES TRAVAUX PUBLIC – Apprenti gestion relations écoles**
- ❖ **DANONE – Apprenti développement de ressources**
- ❖ **FIGARO – Chargée de recrutement**
- ❖ **L'OREAL – Apprenti RH au sein de la direction sociales France**
- ❖ **LA BANQUE POSTALE – Apprenti consultant RH**
- ❖ **LAFARGE - Direction Gestion de Carrières Cadres**
- ❖ **MESSIER BUGATTI DOWTY – Apprenti RH relations sociales**
- ❖ **PERNOD RICARD – Développement des talents et compétences**
- ❖ **PREDICA – CA ASSURANCES – Assistant RH juridique**
- ❖ **RICOH – Chargée de la rémunération**
- ❖ **SCHLUMBERGER – Généraliste RH**
- ❖ **SCHNEIDER ELECTRIC - Compensation & Benefits Analyst for EMEA Region**
- ❖ **SHELL – Généraliste RH**
- ❖ **SNCF – Conduite de projet politique et carrière**
- ❖ **SOCIETE GENERALE – Chargé de projets RH**
- ❖ **SUEZ ENVIRONNEMENT – Gestion opérationnelle de la population**
- ❖ **TF1 – Chargée de recrutement RH**
- ❖ **VALEO – Chargé de développement RH**
- ❖ **VINCI – Chargé de développement RH**

Enfin, le CIFFOP réunit les maîtres d'apprentissage et les tuteurs au moins une fois dans l'année afin de faire connaissance et d'établir une relation propice au bon suivi des apprentis.



## LES CONDITIONS POUR RECRUTER UN APPRENTI(E) DU CIFFOP EN APPRENTISSAGE

Tout au long de l'année, les entreprises partenaires diffusent leurs offres d'apprentissage. Celles-ci sont communiquées aux étudiants dès leur admission au CIFFOP (juin 2012). Les étudiants postulent ensuite directement auprès des entreprises. Les offres d'apprentissage sont communiquées à Bella Ferreira, par mail ⇨ [bella.ferreira@u-paris2.fr](mailto:bella.ferreira@u-paris2.fr)

### Le contrat d'apprentissage

#### ☞ **L'entreprise propose la signature d'un contrat d'apprentissage de 12 mois environ.**

Ces 12 mois sont théoriques. Les étudiants du CIFFOP signent leur contrat d'apprentissage dès le début de la formation (septembre ou octobre 2012 en fonction du MASTER). Ils ont aussi la possibilité de le signer durant l'été 2012 pour le cas où l'entreprise aurait un besoin durant l'été. Il est précisé qu'un contrat peut être signé **3 mois avant le début de la formation**. La date de fin du contrat peut être de **deux mois après la fin d'une formation**.

La fin du contrat d'apprentissage coïncide avec la fin de la formation, évaluée au **15 septembre 2013 (pour le Master Initial) et le 15 octobre 2013 (pour l'International)**. L'apprenti est considéré pendant toute cette année, comme un salarié et perçoit une rémunération.

#### ☞ **La rémunération d'un apprenti (e)**

La rémunération moyenne d'un apprenti du CIFFOP se situe généralement entre **80 et 130 % du SMIC**, sachant qu'il existe un minimum légal de 61 % du SMIC.

☞ **Critère incontournable du CFA** : l'étudiant doit être âgé de **moins de 26 ans** à la date de signature du contrat d'apprentissage.

#### ☞ **Le Contrat d'apprentissage englobe le temps de formation au CIFFOP.**

**Le temps consacré à la formation est considéré comme un temps de travail rémunéré.** Le contrat de travail doit donc démarrer à partir du premier jour de la formation, soit le 3 septembre 2012. Si dans les faits, l'étudiant n'intègre l'entreprise que le 19 novembre 2012, c'est en raison d'un choix effectué par le Direction du CIFFOP afin de concentrer la quasi-totalité des enseignements en début d'année universitaire. Ceci ne peut donc pas justifier le report de la date de début du contrat à partir du commencement de l'alternance.

#### ☞ **L'étudiant a obligation de présence aux cours programmés par le CIFFOP.**

Cette présence est vérifiée par les feuilles de présence relevées à chaque cours et transférées au CFA.

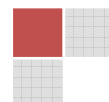
### Le coût des formations du CIFFOP

☞ **Le coût de la formation du CIFFOP est évalué par la Préfecture à la somme de 9.300,00 € pour le MASTER INITIAL et 10.000 € pour le MASTER INTERNATIONAL.**

Cette somme peut être versée sous forme **d'affectation de taxe d'apprentissage** par le biais de votre organisme collecteur qui transmettra à notre **CFA FORMASUP**. Cet engagement financier fait l'objet d'une convention programmée par le CFA, appelé la **CONVENTION DE PARTENARIAT**.

Le CFA Formasup peut percevoir sur les trois tranches de taxe :

- le quota, qui représente 30 % de la TA (à hauteur du quota de la TA de l'entreprise)
- le barème qui représente 48 % de la TA et qui se répartissent selon trois sous-tranches :
  - \* **B** : 40 %
  - \* **C** : 20 % (du barème)



## Les aides pour l'entreprise

### ☞ Exonération de charges sociales

La rémunération de l'apprenti est totalement exonérée de charges sociales.

L'employeur est totalement **exonéré des cotisations salariales** et des cotisations patronales au titre des assurances sociales (assurance maladie, maternité, décès, vieillesse, veuvage, allocations familiales). Il doit cependant verser les contributions patronales suivantes : assurance chômage, retraite complémentaire, FNAL, transport.

Pour le calcul des seuils sociaux, l'apprenti ne fait pas partie des effectifs de l'entreprise.

☞ **Les aides versées par l'Etat** : l'entreprise bénéficie **d'aides versées par l'Etat** correspondant à l'assiduité de l'apprenti. Dans le cadre d'un séminaire effectué à l'étranger, l'entreprise perçoit une indemnité de 40 € par jour et par apprenti dans l'entreprise.

## Les conditions pédagogiques

☞ **L'entreprise doit proposer à l'apprenti une mission définie** (qui fera l'objet d'une fiche emploi) de **niveau cadre**.

☞ **Veiller à ce que l'étudiant ne perde pas de vue ses objectifs universitaires**. Si l'apprentissage permet aux entreprises de disposer d'un étudiant impliqué et motivé sur une longue durée, il n'en reste pas moins un étudiant de troisième cycle avec un certain nombre de contraintes universitaires : travaux de groupes, mémoires, examens écrits et oraux tout au long de la formation.

Il bénéficie, en outre, d'un **congé supplémentaire** : le congé supplémentaire de 5 jours pour révision.

En effet, l'article L 117bis du code du travail prévoit que : « *les apprentis ont droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables rémunérés à prendre dans le mois qui précède les épreuves.* »

☞ **Les apprentis ont les mêmes droits à congé que tout autre salarié** et les mêmes droits aux **avantages sociaux** (tickets restaurant, etc.)

## Les séminaires professionnels à l'étranger

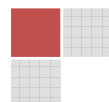
Enfin, afin de faciliter une ouverture et une insertion professionnelles à l'international, le CIFFOP organise désormais chaque année un séminaire professionnel à l'étranger :

<b>2004 : LONDRES</b>	●	<b>2005 : DUBLIN</b>	●	<b>2006 : HONG-KONG</b>
<b>2007 : MONTREAL</b>	●	<b>2008 : NEW YORK</b>	●	<b>2009 : MAROC</b>
<b>2010 : PRAGUE</b>	●	<b>2011 : SINGAPOUR</b>	●	<b>2012 : QATAR &amp; ABU DHABI</b>

Ce séminaire est organisé durant une période "cours", la plupart du temps, durant la dernière semaine des enseignements (mai)

Même si ce séminaire est entièrement à la charge du CIFFOP, les apprentis ont besoin d'une autorisation d'absence de la part de leur employeur.

Comme indiqué plus haut dans ce document, l'entreprise perçoit une indemnité de 40 € par jour et par apprenti dans l'entreprise, dans le cadre d'un séminaire effectué à l'étranger.



## L'ÉQUIPE DU CIFFOP

### ☛ Direction des MASTER du CIFFOP

**Frank BOURNOIS**, Professeur en Sciences de Gestion  
**Jean-Michel OLIVIER**, Agrégé de Droit privé  
**Muriel de FABREGUES**, Maître de Conférences  
**Yasmina JAIDI**, Maître de Conférences  
**Catherine VOYNNET FOURBOUL**, Maître de Conférences

### ☛ L'équipe d'encadrement

**Bella FERREIRA**  
Coordinatrice du CIFFOP  
Responsable des Relations Ecole/Entreprise & Communication  
[Bella.ferreira@u-paris2.fr](mailto:Bella.ferreira@u-paris2.fr) ☎ 01 53 59 44 68

**Carla PICARD**  
Assistante formation  
[Carla.picard@u-paris2.fr](mailto:Carla.picard@u-paris2.fr) ☎ 01 53 59 44 75

**Elodie SOHIER**  
Assistante formation  
[elodie.sohier@u-paris2.fr](mailto:elodie.sohier@u-paris2.fr) ☎ 01 53 59 44 69

**Angélique DE ROLAND**  
Assistante Master International  
[angelique.de-roland@u-paris2.fr](mailto:angelique.de-roland@u-paris2.fr) ☎ 01 53 59 44 70

**Maud MAUZERAND**  
Gestion Master Executive  
[Maud.mazerand@u-paris2.fr](mailto:Maud.mazerand@u-paris2.fr) ☎ 01 53 63 86 25

### Adresses utiles :

**CIFFOP – Centre Bosquet**  
**Université PANTHEON ASSAS – Sorbonne Universités**  
13, Avenue Bosquet - 75007 PARIS  
☎ : 01 53 59 44 60 - fax : 01 53 59 44 61  
[www.ciffop.fr](http://www.ciffop.fr)

**CFA Formasup**  
Monsieur Jean Pierre DUDEZERT, Directeur  
Madame Valérie CANTAT-LAMPIN  
4 rue Blaise Desgoffe 75006 PARIS  
Tél. : 01.53.63.53.52  
[www.formasup-paris.com](http://www.formasup-paris.com)

